



CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de la section cyclisme de l'USNSP Celle-ci aura lieu le samedi 25 novembre 2023 à 18h00 heures à l'adresse suivante : Local Club – Ecole de Puiset – rue des Ormes, hameau de Puiset 77140 St Pierre Les Nemours

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et d'activité du président (vote pour approbation)
- Présentation du rapport financier de l'exercice en cours (vote pour approbation)
- Appel à candidature pour postes à pourvoir au bureau
- Renouvellement du bureau (vote)
- Perspectives et orientations 2024
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 25 novembre 2023. Les mineurs sont représentés par un parent ou représentant légal.
2. Le droit de vote est réservé aux adhérents faisant partie de notre association depuis au moins 6 mois.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, membre de l'association, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-dessous un modèle de pouvoir. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Votre pouvoir devra être remis, au plus tard, à l'entrée de l'AG au moment de l'émargement de votre mandataire sur la feuille de présence.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Dominique Nellé

Président USNSP Cyclisme

Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de l'association

Je soussigné Mme/M :

Membre de l'association USNSP Cyclisme dont le siège est 41 avenue d'Ormesson
77140 Nemours

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M.

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale de la section Cyclisme de l'USNSP qui se tiendra au Local du Club – Ecole de Puiset – rue des Ormes, hameau de Puiset 77140 St Pierre Les Nemours

le samedi 26 novembre 2023 à 18h00.

Il/Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à , le

Signature